

Annexe G : documents juridiques

Dans leur rôle de conseillers juridiques du CCWG-Responsabilité, les sociétés juridiques Sidley Austin et Adler & Colvin ont accordé un certain nombre de notes de service, de graphiques et de commentaires juridiques à propos du texte du rapport. Dans la présente annexe, le groupe présente une sélection de documents clés qui sont essentiels pour le processus de production du deuxième rapport préliminaire. La liste complète des documents est disponible sur l'espace Wiki public à l'adresse : <https://community.icann.org/x/pqw0Aw>.

- [Graphique des droits obligatoires et statutaires des membres pertinents du mécanisme de la communauté comme membre unique](#) – 30 juillet 2015 (également affiché ci-dessous)
- [Options pour le remplacement du Conseil d'administration en cas de révocation de tout le Conseil](#) – 18 juillet 2015
- [Adhésion aux modèles des SO/AC habilités et du responsable de la désignation avec le modèle du mécanisme de la communauté comme membre unique](#) – 17 juillet 2015
- [Description et comparaison de l'adhésion des SO / AC habilités et du modèle du responsable de la désignation](#) – 7 juillet 2015
- [Évaluation juridique mise à jour : graphiques du tableau récapitulatif et de gouvernance révisés](#) – 16 juin 2015
- [Utilisation des associations sans personnalité morale pour la gouvernance de l'ICANN](#) – 3 mai 2015
- [Vue d'ensemble des pouvoirs de la communauté](#) – 24 avril 2015
- [Réponse aux questions concernant : les associations sans personnalité morale](#) – 23 avril 2015
- [Évaluation juridique : résumé exécutif, tableau récapitulatif et tableau de la gouvernance révisé](#) - 23 avril 2015
- [Mise à jour de l'analyse préliminaire conjointe de Sidley Austin et Adler & Colvin](#) – 10 avril 2015

Tableau des droits statutaires obligatoires des membres relatifs au mécanisme de la communauté comme membre unique

Ce graphique est visé à la section 6 et il a été copié ci-dessous pour plus de commodité.

Droits statutaires obligatoires¹ des membres pertinents pour le CMSM² et méthodes pour limiter l'exercice de ces droits

Droit statutaire des membres	Limite à l'exercice du CMSM ³
------------------------------	--

¹ Pour une liste complète de tous les droits qui doivent être accordés aux membres d'une société d'utilité publique à but non lucratif de Californie, voir les [réponses aux questions de Samantha Eisner du 8 juin 2015](#). Comme membre statutaire unique de l'ICANN, le CMSM aura tous les droits d'un membre en vertu du droit des sociétés de la Californie ayant été répertoriées dans le tableau du mémorandum du 8 juin.

² Certains des droits répertoriés dans le tableau du mémorandum du 8 juin, comme les droits de réunion ou de vote, ne sont pertinents que dans un contexte de plusieurs membres, et ne sont pas applicables lorsque une société a un seul membre. En conséquence, ces droits ne seront pas applicables au CMSM à toutes fins pratiques. De même, dans le modèle CMSM, il n'y aura aucune catégorie de membres, alors les droits conférés aux classes de membres seront également inapplicables. Nous n'avons pas mentionné ces droits dans le présent document, mais ils incluent les droits relatifs (11b/c) à la résolution du blocage de l'administrateur / membre, (19) une procédure régulière pour l'expulsion des membres, (21-28, 31) les réunions des membres et le vote, et (32) l'égalité des droits des membres. Dans un souci de simplification, nous avons également omis certains autres droits du membre, comme les droits (16) pour recevoir des rapports et (20,29) être protégé contre les passifs et (30) le droit d'approuver certaines obligations corporatives (qui peuvent, mais pas nécessairement, être fournies aux membres dans les statuts constitutifs).

³ Limite à l'exercice du CMSM signifie quel est le genre de restrictions structurelles qui existent pour faire en sorte que l'exercice des pouvoirs par le CMSM reflète le consensus de la communauté et que ces pouvoirs aient été considérés dans leur ensemble. Pour certaines actions, telles que des modifications aux statuts ou à l'acte constitutif (y compris celles qui élimineraient la structure de membre), ou l'approbation de fusions ou la vente de la quasi-totalité des actifs de la société, la loi californienne permet d'octroyer à des tiers les droits d'approbation, outre les approbations requises de tout membre ou du Conseil d'administration. Ces tiers pourraient être des participants au CMSM ou ne pas appartenir du tout au CMSM.

		Vote proposé au CMSM⁴	Action requise du Conseil d'administration de l'ICANN⁵
1	Élire les administrateurs	Par proposition du CCWG-Responsabilité	
2	Créer / modifier unilatéralement la taille du Conseil énoncée dans les statuts constitutifs grâce à une modification aux statuts initiée et approuvée par le CMSM	Majorité qualifiée / consensus	
3	Destituer les administrateurs sans motif	Par proposition du CCWG-Responsabilité	
4.a	Occuper le siège vacant au Conseil suite à la destitution d'un administrateur	Par proposition du CCWG-Responsabilité	
4.b	Sièges vacants au sein du conseil découlant de raisons autres que la destitution	Par proposition du CCWG-Responsabilité	

⁴ Le CMSM qui régit les dispositions qui seront incorporées aux statuts constitutifs de l'ICANN peut être aussi flexible que l'on veut. Ces dispositions permettent au CMSM d'exercer ses droits statutaires comme membre unique de l'ICANN de la même manière que les autres décisions sous considération. Ainsi, la décision d'exercer tout droit statutaire peut être prise à travers le même mécanisme de vote de la communauté qui existera pour prendre des décisions afin d'exercer les pouvoirs essentiels de la communauté, les SO et les AC ayant le même nombre de voix. Toutefois, en même temps, si le CCWG-Responsabilité décide que cela serait préférable, les exigences de chacun de ces droits par le CMSM pourraient être différentes, y compris le pourcentage de votes disponibles requis pour approuver l'exercice du droit par le CMSM. Nous avons indiqué les droits où un seuil plus élevé a été débattu ou des droits qui respecteraient les seuils pour des droits similaires par « majorité qualifiée / consensus ». Les droits qui pourraient raisonnablement être exercés avec un seuil plus bas, mais que nous ne savons pas s'ils ont été discutés, sont indiqués comme « majorité ».

⁵ Pour certaines actions, le droit des sociétés de la Californie exige l'approbation tant des membres que du Conseil d'administration ; aucune des parties ne peut agir sans l'autre. Cela est marqué dans le tableau. Cette limitation du pouvoir des CMSM, comme membre unique n'est pas facultative.

5	Approuver les modifications aux statuts constitutifs qui affecteraient matériellement et négativement les droits de vote du membre unique	Par proposition du CCWG-Responsabilité	
6/7	Initier et adopter unilatéralement les modifications aux statuts constitutifs qui étendent ou augmentent la durée du mandat des administrateurs ; et	Majorité qualifiée / consensus	
8	Adopter, modifier ou abroger unilatéralement d'autres dispositions des statuts constitutifs	vote des ¾ (identique à celui des statuts constitutifs)	✓
9	Approuver des modifications à l'acte constitutif	Majorité qualifiée / consensus	
10	Modifier des documents pour mettre fin à la structure de membres	Majorité	
11.a	Approuver l'indemnisation d'un agent de l'entreprise	Majorité qualifiée / consensus	
11.d	Engager des poursuites pour destituer un administrateur pour fraude, malhonnêteté, abus d'autorité, ou manquement à une obligation fiduciaire ⁶	Majorité qualifiée / consensus	
12	Intenter une action contre un tiers au nom de la société (une « action dérivée »), y compris une action visant à remédier un manquement contre une association caritative ou contre un administrateur en cas d'abus de confiance	Majorité qualifiée / consensus	✓
13	Approuver la fusion	Majorité qualifiée / consensus	✓

⁶ Le pouvoir d'exiger à l'ICANN d'entrer dans un IRP — par opposition à intenter une action dérivée -- serait décidé par un vote à la majorité simple.

14	Pétition pour la dissolution involontaire de la société ordonnée par un tribunal	Majorité qualifiée / consensus	
15	Choisir de dissoudre volontairement la société	Majorité qualifiée / consensus	
17	Droits d'inspection	Majorité	
18	Démission d'un membre	Majorité qualifiée / consensus	